

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,  
et de l'alimentation

## Arrêté

**Autorisant des candidats à se présenter à un concours de recrutement d'un enseignant-chercheur de l'enseignement supérieur agricole.**

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu le décret n° 92-171 du 21 février 1992 portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture, notamment son article 20 ;

Vu le décret n° 92-172 du 21 février 1992 relatif à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture, notamment son article 18 ;

Vu l'avis de la section spécialisée de la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture en date du 16 mai 2022,

**Arrête :**

### Article 1<sup>er</sup>

Les candidats suivants sont autorisés à se présenter au concours pour le recrutement d'un maître de conférences qui se tiendra les 7 et 8 juin 2022, référence d'emploi A2ACO00064, discipline « Productions animales », à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement :

- Mme Sophie BRAJON ;
- Mme Manon CHASLES ;
- Mme Flavie DEROUIN TOCHON ;
- Mme Mathilde HAZON ;
- M. Guillaume JARRET ;
- Mme Marie ORARD.

### Article 2

La directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **23 MAI 2022**

Pour le ministre et par délégation :

Le ~~sous-directeur~~ directeur de l'enseignement supérieur,

  
Jérôme COPPALLE